



L'ITINÉRANCE

EN MONTÉRÉGIE

PLAN D'ACTION RÉGIONAL ET COMMUNAUTAIRE INTÉGRÉ

sur l'itinérance en Montérégie
2021-2026

COMPLÉMENT D'INFORMATION

25 SEPTEMBRE 2023

Québec 

Précisions du plan d'action communautaire régional en itinérance (PARCI) Montérégie

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de l'Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024 (Entente VCS), l'article 5.2.3 de l'Entente prévoit que « les CISSS/CIUSSS coordonnent la mise en œuvre du plan communautaire et en assurent le suivi selon les paramètres définis à l'annexe D ».

L'annexe D (Planification communautaire et suivi des résultats communautaires) prévoit que, au minimum, les plans communautaires doivent inclure les éléments suivants (ces éléments sont repris dans le document d'orientation pour l'élaboration des plans d'action régionaux et communautaires intégrés) :

- **Consultations communautaires** : Une description de la table de concertation et autres parties prenantes qui ont été consultées dans le développement du plan communautaire et qui seront mobilisées dans sa mise en œuvre.
- **Plan d'investissement dans le cadre de Vers un chez-soi** : Un plan d'investissement pour les allocations reçues selon les secteurs d'activité ainsi que les contributions (en espèce ou en nature), afin de démontrer que la communauté a obtenu du financement d'autres partenaires qui égalent au minimum la contribution allouée dans le cadre du volet CD.
- **Accès coordonné** : Un survol du travail à réaliser à compter de la fin de l'exercice 2021-2022 pour concevoir et mettre en œuvre un système d'accès coordonné, incluant sa gouvernance, en cohérence avec les travaux réalisés dans le cadre de *l'Entente visant la mise en œuvre au Québec du volet Capacité communautaire et innovation dans le cadre du programme Vers un chez-soi*.
- **Résultats communautaires** : Les résultats visés sur lesquels la communauté prévoit faire un suivi, notamment au regard de l'itinérance chronique. Pour chaque résultat, le plan indique la cible définie par la communauté et les indicateurs utilisés pour en mesurer la progression.
- **Communication et prestation de services adaptées aux personnes desservies** : Une description des mesures prises par la communauté pour assurer une communication appropriée avec les populations visées (notamment les personnes d'expression anglaise et les personnes

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

autochtones), ainsi qu'une description de la prestation de services adaptée à la situation et aux besoins des personnes desservies.

Dans le cadre des rencontres de rétroaction avec les communautés désignées, à la suite de la réception de leurs plans communautaires (première version préliminaire des plans d'action régionaux et communautaires intégrés – PARCI), certaines demandes d'ajouts ou de modifications avaient été formulées. Vous trouverez dans cette publication d'ajustement les précisions demandées.

PLAN D'INVESTISSEMENT

Contribution (en espèce ou en nature) d'autres sources de financement.

Pour la Montérégie :

Le programme VCS exige pour chaque exercice financier qu'un plan d'investissement précisant que les contributions financières ou autres proviennent d'autres sources de financement qui correspondent minimalement à 50% du financement VCS accordé à notre région. Ces autres sources de financements provenant de partenaires impliqués (ex. : public, sans but lucratif, privé) contribuent à la lutte à l'itinérance en Montérégie.

Différents programmes aidant à la lutte à l'itinérance en Montérégie sont disponibles pour les années 2022-2023 et 2023-2024. Notamment, le plan d'action interministériel en itinérance (PAII) 2021-2026 et le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Ceux-ci sont des programmes majeurs et rendent disponibles des sommes conséquentes pour permettre d'actualiser la mise en œuvre des missions et projets des organismes qui sont financés par le programme régulier de VCS.

Plus précisément, les sommes engagées et confirmées par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et celle du plan d'action intersectoriel en itinérance (PAII) auprès des 30 organismes communautaires soutenus par VCS font la démonstration que le financement accordé excède celui du programme VCS pour les années de référence du plan communautaire.

En effet, le financement accordé aux organismes communautaires pour l'année 2022-2023 par le PSOC était de 9 065 119 \$ et constituait le seuil minimal que les organismes pouvaient recevoir pour les années à venir.

De plus le PAII a octroyé une somme de 2 043 212 \$ aux mêmes organismes financés par VCS pour l'année financière 2022-2023.

Ainsi, ces deux financements combinés (11 108 331 \$) pour l'année financière 2022-2023 excèdent nettement le montant total de la contribution VCS (7 322 767 \$) de cette même année financière.

En plus du PSOC et du PAII, on peut noter d'autres partenariats qui ont contribué à la lutte à l'itinérance dans notre région :

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

- Du côté des municipalités, plusieurs se sont particulièrement investies au niveau des mesures hivernales afin de protéger les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Pensons notamment aux municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Longueuil et de Salaberry-de-Valleyfield qui conjointement ont investi plus de 300 000\$ dans les organismes de leurs milieux;
- Différentes fondations et œuvres de charité soutiennent également la lutte à l'itinérance. Parmi celles-ci, l'organisme de charité privé Centraide appuie des organismes communautaires et des bénévoles afin de répondre aux besoins des personnes les plus démunies et vulnérables sur notre territoire. La hauteur de la contribution aux organismes est révisée chaque année;
- Le ministère de l'Emploi, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est aussi contributeur par l'entremise des fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) qui a été institué par la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce fonds est destiné à soutenir différentes initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Divers autres financements ponctuels (subventions de la DSPu, Développement économique Longueuil, etc.) continuent de dédier aux organismes reconnus un soutien financier en appui à la réalisation de leur mission globale et en complémentarité à la contribution de la communauté.

Le plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII) poursuivra ces investissements de près de 280 millions de dollars sur cinq ans sur l'ensemble du territoire québécois pour la lutte à l'itinérance.

ACCÈS COORDONNÉ

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

GOVERNANCE

De mars 2021 à mai 2022, sept rencontres se sont tenues concernant l'accès coordonné. Des représentants de chacune des sous-régions de notre territoire y assistaient et ces rencontres avaient pour but de se donner une vision commune du projet. Les groupes communautaires ont manifesté rapidement leurs inquiétudes quant à l'utilisation de systèmes tels que le système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) ou toute autre forme de gestion de l'itinérance pour la priorisation de la clientèle itinérante. La réception accordée au projet variait d'une sous-région à l'autre. En soi, l'accès coordonné leur paraissait un projet nébuleux. Le travail en grand comité s'est révélé peu efficace. L'implantation d'un modèle d'accès coordonné montérégien en raison de l'étendue de notre territoire et la diversité des besoins sous régionaux nous est apparue irréaliste.

Nous avons donc révisé la stratégie d'implantation du modèle et pris la décision d'y aller par appel d'intérêt. Une approche « sous-régionale » nous permet une réponse plus adaptée au terrain et met l'accent sur ce qui est déjà mis en place en matière de complémentarité et de collaboration au profit des usagers. Deux sous-régions, en communauté désignée, soit Salaberry-de-Valleyfield / Vaudreuil-Soulanges (Grand Suroît) et Longueuil ont manifesté de l'intérêt. De ce moment, notre objectif était de minimalement implanter un modèle en 2022-2023 dans l'une de ces deux sous-régions. Un comité de travail restreint fut mis en place dans le grand Suroît composé du CISSS-MC, CISSS-MO et de l'organisation communautaire l'Aiguillage. Un premier modèle a vu le jour en 2023.

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ENTENTE CCI – CARTOGRAPHIE

Des sondages ont été conçus puis envoyés à tous les partenaires (un basé sur le continuum du logement en itinérance et un deuxième basé sur les services d'accompagnements offerts par les partenaires).

Ces travaux d'analyse et de consultation nous ont permis de :

- S'approprier les concepts de base de l'accès coordonné;

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

- Documenter le continuum d'hébergement en itinérance en plus de faire ressortir l'indisponibilité de certains services dans la collectivité désignée;
- Recenser les initiatives communautaires existantes qui ont des composantes de l'accès coordonné;
- Documenter les systèmes existants de gestion de l'information en itinérance;
- Analyser les considérations techniques, organisationnelles, technologiques, éthiques, de portée territoriale ainsi que financière l'itinérance en Montérégie.

PLAN DE TRAVAIL POUR LA CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ACCÈS COORDONNÉ

Objectifs/Étape	Échéancier
Formaliser le programme Accès coordonné auprès des partenaires de la communauté désignée de Longueuil et y implanter un projet-pilote en co-gouvernance avec un organisme de la sous-région.	2023-2024
Veiller au suivi du projet Accès coordonné Grand Suroît et s'assurer de l'amélioration continue qui permettra d'attester que le programme répond aux enjeux et pistes de solutions mis en lumière face à l'accès aux ressources d'hébergement et de logement dans le continuum.	2023-2024

RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES

PRIORITÉ : PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

Réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique en visant la stabilité résidentielle au sein de la communauté au cours de l'année.

CIBLES

- Réduire de 20% le nombre de personnes qui ont été identifiées comme étant en situation d'itinérance chronique au cours de la dernière année pour une période de 6 mois et plus en les aidant à intégrer un logement de façon définitive.

Le portrait visé de ces personnes placées en logements sera :

- 45 % d'entre elles auront conservé leur logement durant 12 mois;
- 60 % d'entre elles auront conservé leur logement durant 24 mois;
- Moins de 40 % d'entre elles feront un retour à l'itinérance durant l'année.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement sous les programmes SRA, PSL et VCS;
- Nombre de personnes accompagnées en logement transitoire ou permanent.

Déclinaison de l'indicateur en différents sous-groupes :

- Pour le volet VCS, les sous-groupes de l'âge et du sexe sont utilisés;
- Pour ce qui est du PAII, ce ne sont pas des sous-groupes qui sont retenus pour les indicateurs de placement.

OUTILS

- Les données statistiques sont mises à jour suite aux demandes de logement dans le cadre du programme PSL via des tableaux de suivi Excel;
- Les données statistiques sont mises à jour lors des redditions de compte dans le cadre du programme SRA via des tableaux de suivi Excel;
- Les données provenant du dénombrement;
- Les résultats annuels VCS.

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

AUTRES PRIORITÉS VISÉES PAR LA MONTÉRÉGIE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE

Diminuer l'itinérance chronique chez les populations vulnérables identifiées comme priorité¹ pour notre région soit les jeunes.

CIBLES

- De notre cible de réduire de 20% le nombre de personnes qui ont été identifiées comme étant en situation d'itinérance chronique au cours de la dernière année pour une période de 6 mois et plus en les aidant à intégrer un logement de façon définitive, **20 % d'entre elles seront des jeunes;**
- Recenser des projets spécifiquement pour les jeunes dans les organismes selon les données de VCS, PAII et PQJ.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Nombre de nouvelles personnes accompagnées vers une stabilité résidentielle via le programme des PSL
20 jeunes du programme PQJ accompagnés en stabilité résidentielle par les moyens suivants :

- PSL jeunesse : 20 PSL seront attribués;
- Nombre de jeunes qui auront gardé leur logement après une période de 12 mois;
- Nombre de jeunes qui auront gardé leur logement après une période de 24 mois.

Déclinaison de l'indicateur en différents sous-groupes :

- Jeunesse : Âge des bénéficiaires des PSL

OUTILS

- Les données statistiques sont mises à jour au fur et à mesure que les demandes rentrent en ce qui concerne les demandes de PSL et de SRA via des tableaux de suivi Excel;
- Les données provenant du dénombrement;
- Les données des redditions de compte VCS.

¹ La cible est définie pour la période visée par le PARCI.

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

AUTRES PRIORITÉS VISÉES PAR LA MONTÉRÉGIE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE

Diminuer l'itinérance chronique chez les populations vulnérables identifiées comme priorité² pour notre région soit les femmes.

CIBLES

- De notre cible de réduire de 20% le nombre de personnes qui ont été identifiées comme étant en situation d'itinérance chronique au cours de la dernière année pour une période de 6 mois et plus en les aidant à intégrer un logement de façon définitive, **35 % d'entre elles seront des femmes;**
- Bonifier l'offre de services à l'intention des femmes en situation d'itinérance.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Nombre de nouvelles personnes accompagnées vers une stabilité résidentielle via le programme des PSL :

✚ 225 personnes accompagnées en stabilité résidentielle par les moyens suivants :

- PSL : 87 personnes y auront accédé; 30 seront des femmes;
- Parmi les 138 personnes qui auront bénéficié d'un accompagnement en stabilité résidentielle; sans nécessairement avoir eu accès à un PSL 48 personnes seront des femmes;
- Nombre de femmes qui auront gardé leur logement après une période de 12 mois;
- Nombre de femmes qui auront gardé leur logement après une période de 24 mois;
- Le nombre de ressources bénéficiant d'un rehaussement financier.

Déclinaison de l'indicateur en différents sous-groupes :

- Femmes : N/A

OUTILS

- Les données statistiques sont mises à jour au fur et à mesure que les demandes rentrent en ce qui concerne les demandes de PSL et de SRA via des tableaux de suivi Excel;
- Les données provenant du dénombrement;
- Les données des redditions de compte VCS.

² La cible est définie pour la période visée par le PARCI.

COMMUNICATION ET OFFRE DE SERVICES

COMMUNICATION ET OFFRE DE SERVICES

Information sur les mesures prises pour communiquer avec les personnes autochtones et les personnes d'expression anglaise.

Communication et prestation de services adaptées aux personnes desservies ; description de la prestation de services adaptée à la situation et aux besoins des personnes autochtones

La réalité montréalaise en lien avec la population autochtone est très diversifiée. Autant elle ne touche aucunement certaines sous-régions (Sorel ou Saint-Hyacinthe) ou elle est une réalité pour laquelle une sous-région a déployé un programme spécifique pour cette population.

En effet, la sous-région de la table de Concertation en itinérance Beauharnois-Salaberry-Suroît a développé un programme spécifique pour la population autochtone. Sous la gouverne de l'organisme de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et Estrie (FROHME), le projet du KWÉ 55, situé dans les installations de l'ancien motel le Rustik, est issu d'un partenariat entre les services sociaux de Kahnawake, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, l'Office d'habitation de Roussillon et les organismes communautaires l'Élan des jeunes et Sourire sans fin. Il comporte 31 logements subventionnés offerts aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Le projet consiste à offrir du logement transitoire, mais à vocation particulière et plus élargie pour la population autochtone. Parmi les 31 studios meublés, un minimum de cinq sera réservé aux membres de la nation mohawk de Kahnawake.

Ce qu'est le projet du KWÉ 55

- Du logement transitoire, mais sans limites de transition ;
- La fonction première est de fournir un logement adéquat et accessible à la personne ;
- Des studios pour personnes autonomes seules qui bénéficient de l'aide de leur famille, organismes communautaires ou services sociaux ;
- Ce n'est pas un refuge d'urgence et ce n'est pas un projet de réinsertion sociale ;
- Présence sur place d'un intervenant du CISSMO 18 heures par semaine et d'un intervenant de FROHME du lundi au vendredi jusqu'en mars 2024, pas de présence la fin de semaine ni la nuit ;

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

- Les seules conditions sont de respecter les règlements, les autres occupants et le personnel ;
- Entente d'hébergement et non un bail de la régie du logement.

Critères d'admissibilités à la liste des demandeurs :

(Priorité aux personnes victimes de violences conjugales et des personnes issues de la Nation Mohawks de Kahnawake si moins de 5 studios occupés).

- Être seule ou en couple et être en situation d'itinérance ou à risque de le devenir ;
- Avoir habité 12 mois sur les 24 derniers mois sur le territoire de la CMM et Kahnawake ;
- Avoir fait ses impôts 2021 ou 2022 ;
- Être en accord avec les règlements de l'immeuble (immeuble sans fumée, sans enfants, etc.) ;
- Être référé par un des partenaires de FROHME.

Communication et prestation de services adaptées aux personnes desservies ; description de la prestation de services adaptée à la situation et aux besoins des personnes anglophones :

En Montérégie, les mesures prises par la communauté pour assurer une communication appropriée avec les populations d'expression anglaise diffèrent toujours selon les sous-régions. Dans les régions où la population anglophone est plus présente, tant au niveau des intervenants que de la clientèle, il va de soi que la majorité des organismes communautaires et des CISSS offrent la possibilité de se faire servir dans les deux langues officielles du Canada.

Cependant, dans le cas où les ressources anglophones seraient parfois limitées, ces derniers s'assurent de la continuité des services en collaboration avec des partenaires identifiés. À titre d'exemple, en Montérégie, le centre de crise l'Accès assure la continuité de service à la clientèle anglophone grâce à une entente de service avec le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieuⁱ lorsqu'il n'y a pas d'intervenants capables d'offrir le service en anglais.

Un autre exemple serait celui du CISSS-MC qui s'est doté d'un comité régional donnant des avis aux établissements de la Montérégie en émettant des recommandations sur les objets suivantsⁱⁱ :

- Les programmes d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise;
- Les modifications à apporter aux programmes en réponse aux évaluations qu'il en a faites;

FINANCEMENT DE VERS UN CHEZ-SOI 2019-2024

Le comité régional peut exécuter tout autre mandat confié par le président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Centre en lien avec l'offre de service.

Une autre réalité de la région de la Montérégie est en lien avec les populations allophones qui découlent de l'immigration ou encore des personnes réfugiées provenant de l'ancien passage du chemin Roxham à la frontière entre le Canada et les États-Unis au village de Saint-Bernard-de-Lacolle. L'agglomération de Longueuil accueille un nombre important d'immigrants sur leur territoire. Le quart de tous les immigrants de la Montérégie se retrouve sur le territoire du CISSS-ME plus particulièrement du RLS Pierre-Boucher, situé dans l'agglomération de Longueuil (DSPu, 2018). Le CISSS-MC accueille la moitié de tous les immigrants de la Montérégie et ces derniers demeurent plus particulièrement sur le territoire du RLS de Champlain qui fait partie de l'agglomération de Longueuil (DSPu, 2018).

Un organisme anglophone en hébergement de ce secteur rapporte l'importance du sentiment d'appartenance lié aux services d'expression anglaise. 29% des personnes résidant dans le secteur du CLSC Samuel-de-Champlain en 2016 étaient des personnes d'expression anglaise (DSPu, 2018). Cette forte proportion doit être prise en compte dans les services offerts aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Tant les organismes que les CISSS peuvent travailler avec des services d'interprètes lorsque nécessaire. Toutefois, ces services sont dispendieux et, en cas de crise, parfois longs à obtenir ce qui en limite l'accessibilité. Néanmoins, nous sommes conscients que la réalité multiculturelle de notre région sera un enjeu important qu'il ne faut pas négliger dans les années à venir.

MISE À JOUR LE 25 SEPTEMBRE 2023

ⁱ Entre l'accès et le CLSC Samuel-de-Champlain et le CLSC Saint-Hubert du CISSS de la Montérégie-centre.

ⁱⁱ Règlement sur la composition, la nomination des membres et le fonctionnement du comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la région de la Montérégie, R-2019-19, p.4